

REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF RALLYES

18^{ème} RALLYE REGIONAL DE LA PORTE NORMANDE

Coupe de France des Rallyes 2021 – coefficient 2
24 & 25 OCTOBRE 2020 à Gournay-en-Bray (76)

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes FFSA.

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement : dès l'obtention du visa
Ouverture des engagements : dès la parution du présent règlement
Clôture des engagements : 12 Octobre 2020
Parution du carnet d'itinéraire : 24 Octobre 2020 au **26 rue Notre Dame <<restaurant B 52 >> Gournay.**
Dates et heures des reconnaissances : 24 Octobre 2020 de 9h à 12h et de 14h à 18h
Vérifications des documents le : 24 Octobre 2020 de 13h30 à 18h45 à la **Salle des Fêtes**
Vérifications des voitures le : 24 Octobre 2020 de 13h45 à 19h sur la **place Nationale**
Heure de mise en place du parc de départ le : 24 Octobre 2020 à 13h30 sur la **place Remshalden**
1^{ère} réunion des Commissaires Sportifs le : 24 Octobre 2020 à 18h à la **Salle des Fêtes**
Publication des équipages admis au départ le : 24 Octobre 2020 à 19h30 sur la **place Nationale**
Publication des heures et ordres de départ le : 24 octobre 2020 à 20h30 à la **Salle des Fêtes**
Briefing des pilotes prioritaires le : 24 octobre 2020 à 20h30 à la **Salle des Fêtes**
Départ du 1^{er} concurrent à 8h le 25 Octobre 2020
Publication des résultats partiels le : 25 Octobre 2020 ½ heure après l'arrivée du dernier concurrent sur la **place Nationale** sous la tente des vérifications techniques.
Arrivée à 17h37 le 25 Octobre 2020
Vérification finale : 25 octobre 2020 **garage NORMANDIE rue Charles Gervais Gournay en Bray .**
Taux horaire de main d'œuvre : 60€ TTC
Publication des résultats du rallye le : 25 Octobre 2020 une ½ heure après l'arrivée du dernier concurrent
Remise des prix le : 25 Octobre 2020 sur la **place Nationale 19 heures .**

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile de Normandie organise le **18^e Rallye Régional de la Porte Normande** le 24 & 25 Octobre 2020 en qualité d'organisateur administratif.

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile de Normandie le 3/07/2020 sous le numéro 42 et par la FFSA sous le permis d'organiser numéro 336 en date du 3/07/2020

Comité d'Organisation

Président : Joël LE MOINE

Membres : Écurie Porte Normande

Secrétariat du Rallye, Adresse : Joël LE MOINE 13 Rue des Genêts 60590 TRIE CHATEAU

Téléphone : 06 32 14 10 16 / 03 44 49 79 53

Email : joel.le-moine@wanadoo.fr

Permanence du Rallye : PC COURSE Salle des Fêtes le samedi 24 de 14h à 19h et le dimanche 25 à partir de 7h.

Organisateur technique

Nom : Écurie Porte Normande – Joël LE MOINE

Adresse : Mairie de GISORS 27140 GISORS

1.1P. OFFICIELS

Président du Collège des C.S.	Françoise MAWDSLEY	13/03	1653
Membres :	Michel WICO	13/03	2204
	François JARDIN	13/03	20414
Directeur de Course :	Erwin MAWDSLEY	13/03	228740
Directeur de Course Adjoint :	Guillaume LEGRAND	13/08	220796
ES/PC	Annick LARUE	13/09	19109
ES/PC	Lucien VARANGLE	13/07	36384
Tricolore	Michel CARTERON	13/08	8442
Commissaires Techniques Responsable :	Jacques SALENNE	13/06	18219
	Jean Michel DESSE	01/12	5538
	Christophe BOGEMANS	13/08	44924
	Sylvain CHAMPROBERT	13/08	18483
	Claude OLLIVIER	13/03	16353
	Yves VANACKERE	01/14	62138
Chargés des relations avec les concurrents (CS) :	Myriam MAWDSLEY	13/03	11115
Responsable des commissaires	Arno VIANDIER	13/08	13368
Médecin coordinateur	Docteur Marc-Henri OTHMAN		
Chargés des relations avec la presse :	Jean Jacques JOLLIT	13/03	2222

1.2P. ELIGIBILITE

Le Rallye de la Porte Normande compte pour la Coupe de France des Rallyes 2021 coefficient 2

1.3P. VERIFICATIONS

Les vérifications administratives auront lieu le **Samedi 24 Octobre 2020** de **13h30 à 18h45** à la **Salle des Fêtes**.

Les vérifications techniques auront lieu le **Samedi 24 Octobre 2020** de **13h45 à 19h** sur la **Place Nationale**

Les horaires de convocation aux vérifications administratives seront envoyés le 20 Octobre 2020, par SMS au numéro de téléphone portable du pilote, indiqué sur le bulletin d'engagement.

Les équipages ne pouvant respecter leur heure de convocation, doivent le signifier au 06 51 77 62 54 pour demander un nouvel horaire de convocation.

Les équipages se présentant en retard se verront infliger les pénalités prévues aux prescriptions Générales FFSA

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES**3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS**

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au rallye régional de la Porte Normande doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le **Vendredi 16 Octobre 2020 Minuit** à l'adresse suivante :

RALLYE GT
55 Route Départementale
27440 GAILLARDBOIS CRESSEVILLE
Mail : rvoisin@rallygt.fr

Renseignements : 06 32 14 10 16 Joël LE MOINE

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 145 voitures maximum.

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : 310 €
- sans la publicité facultative des organisateurs : 620 €

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement. Joindre si possible les photocopies du permis de conduire et de la licence. Chèque libellé à l'ordre de l'**Ecurie Porte Normande**.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA

4.3P. ASSISTANCE

.L'assistance sera autorisée au **Parc de la Garenne Route de Gisors**.

Le parc à plateaux **OBLIGATOIRE** se situera **Rue Félix Faure (voir plan ci-dessous)**

ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITÉ

5.1P. IDENTIFICATION DES VOITURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA

5.2P. PUBLICITÉ

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P. DESCRIPTION

Le Rallye de la Porte Normande représente un parcours de 138 kms.

Il est divisé en 1 étape et 3 sections.

Il comporte 2 épreuves spéciales d'une longueur totale de 39,60 kms.

Les épreuves spéciales sont : ES 1-3-5 VARDES de 5,20 kms

ES 2-4-6 MONT RÉAL de 8,00 kms

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

6.2P. RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

6.2.6P. Les reconnaissances auront lieu le **24 Octobre 2020** de **9h à 12h** et de **14h à 18h**.

Le nombre de passages en reconnaissance est limité à **3 (50 km/h MAXI)**.

Bien remplir la date et l'heure sur la feuille de reconnaissances qui a été jointe au road book.

Toute forme d'excès constaté faisant l'objet d'un rapport, entraînera après audition, une sanction prévue au règlement standard et ce, dès que l'équipage se rendra aux vérifications administratives.

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA

ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX

Prix en chèques. Les prix et les coupes ne sont pas cumulables.

Classements	1	2	3	TOTAL
Scratch	400 €	300 €	200 €	900€
Classes au départ:				
+ de 10	310 €	150 €	75 €	535€
8 à 9	310 €	150 €	60 €	520€
5 à 7	310 €	150 €	50 €	510€
3 à 4	310 €	100 €		410€
1 à 2	150€			150€
Féminin	310€			310€
			TOTAL	4955€

La remise des prix se déroulera le Dimanche 25 octobre 2020 sur la **Place Nationale**.

ANNEXE : PLAN DES INFRASTRUCTURES

